



EDITION 2025



ASSOLEMENT & STRATÉGIE



Itinéraires techniques et seuils de commercialisation prévisionnels



Les données conjoncturelles ou réglementaires ont pu évoluer depuis la rédaction à l'été 2025 de cette brochure

SOMMAIRE

Assolement & Stratégie 2025

03 Editorial des Présidents

Méthodologie

04 Le calcul du seuil de commercialisation

06 Description des itinéraires techniques

Les fiches technico-économiques par culture

10 Colza d'hiver

12 Blé tendre

14 Escourgeon

16 Orge de printemps

18 Maïs grain sec

20 Betterave sucrière

22 Pois de printemps

Stratégies et développement

24 Cultures de diversification

28 Situation de l'agriculture biologique

32 Perspectives du marché mondial des céréales et oléoprotéagineux

35 Facture Electronique



Éditorial

Chers collègues,

Nous sommes heureux de vous présenter la 6ème édition de notre revue *Assolement & Stratégie* version 2025. Son objectif est de vous aider dans une approche technique et économique innovante de votre exploitation, dans un contexte économique et réglementaire instable et incertain.

Après les événements géopolitiques mondiaux qui ont fortement impacté nos marchés depuis 2020, les cours sont désormais assez proches de ce qu'ils étaient avant la crise ukrainienne. Nos conditions de production restent toutefois impactées par des niveaux de charges qui restent trop élevés, des incertitudes climatiques, réglementaires et fiscales (instabilité politique nationale).

Au niveau international, les cours des céréales et oléoprotéagineux subissent les aléas d'un contexte géopolitique et économique plus concurrentiel et très aléatoire en fonction du niveau de production de nos concurrents, le tout exacerbé par la spéculation sur les marchés.

Dans ce contexte incertain, ce document vous permet de bénéficier de repères technico-économiques qui vous permettront de vous positionner dans la gestion de votre entreprise. Cette édition 2025 cherche à prendre en compte le maximum de paramètres afin de vous permettre d'envisager l'avenir le plus sereinement possible. Notre objectif est de vous aider à :

- Optimiser l'assolement, l'itinéraire technique et la commercialisation ;
- Ajuster et/ou couvrir le risque aléas ;
- Mesurer l'impact d'un investissement.

Vous trouverez dans les pages suivantes la présentation de la méthodologie utilisée, les éléments conjoncturels retenus pour les calculs et enfin une description des itinéraires techniques, à « dire d'experts ».

Afin de refléter l'actualité, nous vous proposons aussi des articles portant sur les sujets suivants :

- Les différentes cultures de diversification et leurs avantages et inconvénients ;
- Un article conjoncturel sur l'agriculture biologique ;
- Une analyse du marché des céréales, oléo-protéagineux et des matières premières.

Nous vous invitons à vous rapprocher de vos conseils (comptable, conseiller d'entreprise, conseiller technique) afin de valoriser ce document sur votre exploitation.

En espérant que cet outil vous soit pleinement utile,

Damien GREFFIN

*Président de la Chambre d'Agriculture
de Région Ile-de-France
Président du CAERIF*

Gérard GRAGY

Président d'AS 77 AGC

Méthodologie : Le Seuil de commercialisation et les itinéraires

► Le calcul du seuil de commercialisation se décompose en 3 étapes :

1^{ère} étape : calculer le coût de production

CHARGES OPERATIONNELLES
+ CHARGES DIRECTES
+ CHARGES INDIRECTES
+ CHARGES SUPPLÉTIVES
= COÛT DE PRODUCTION

- Charges opérationnelles : intrants, taxes, travaux par tiers... affectées à chaque production,
- Charges directes : charges fixes affectées aux productions (par exemple entretien et amortissement de l'arracheuse à betteraves affectés à la production « betteraves »)
- Charges indirectes : autres charges fixes non affectables à une seule production, mais affectées au prorata de la surface de chaque production
- Charges supplétives : ensemble des rémunérations du travail de l'exploitant, du capital et du foncier en propriété affectées au prorata de la surface de chaque production.

Il permet des comparaisons d'exploitations

Dans le présent document, l'ensemble de l'itinéraire technique de chaque culture a été chiffré et considéré comme une charge directe fixe.



“ Le coût de production est un coût complet ”

“ Il tient compte de l'ensemble des charges y compris les charges supplétives ”



éraires techniques

2^{ème} étape : calculer le prix de revient

COÛT DE PRODUCTION
- AIDES COUPLÉES
- AIDES DÉCOUPLÉES
- PRODUITS RÉSIDUELS (Paille ...)
= COÛT DE REVIENT

Le prix de revient tient compte des aides « couvrant » une partie des charges. La différence entre le coût de production et le prix de revient correspond à la « marge d'insécurité » des exploitations, souvent liée aux aides de la PAC.

Il permet des comparaisons d'exploitations.

3^{ème} étape : calculer le seuil de commercialisation

(appelé aussi prix d'équilibre ou point « mort »)

= PRIX DE REVIENT
- AMORTISSEMENTS
- INTÉRÊTS D'EMPRUNTS
- CHARGES SUPPLETIVES (Rémunération du foncier en propriété ; Rémunération du travail ; Rémunération du capital)
+ ANNUITÉS
+ PRÉLÈVEMENTS PRIVÉS
+ AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS
+ AMÉLIORATION DU FONDS DE ROULEMENT
= SEUIL DE COMMERCIALISATION

On est dans la logique de la trésorerie. C'est pourquoi certaines charges comme les amortissements ou les rémunérations, n'ayant pas été décaissées, sont annulées. A l'inverse certains décaissements tels que les remboursements d'emprunts ou les prélèvements privés, bien que n'étant pas des charges déductibles, sont pris en compte.

Le seuil de commercialisation est spécifique à chaque exploitation.

Le prix de revient correspond au seuil de rentabilité de l'exploitation

C'est-à-dire que si pour chaque production, le prix de vente est égal au prix de revient, le résultat de l'exploitation sera de 0

Le seuil de commercialisation calculé après récolte permet d'optimiser les ventes (le choix des organismes et des échéances)

Dès lors que le seuil de commercialisation est atteint ou dépassé, on assure une trésorerie pour le financement des approvisionnements de la campagne suivante

Le seuil de commercialisation est le point d'équilibre de la trésorerie

Méthodologie, itinéraires techniques... (suite)



Calculer son coût de production, son coût de revient et son seuil de commercialisation permet de :

- Mieux raisonner son assolement
- Mieux optimiser son itinéraire technique
- Analyser les points forts et points faibles de son exploitation
- Mesurer le poids d'un investissement
- Anticiper les marges de manœuvre quant aux prélèvements privés
- Ajuster et/ou couvrir le risque « aléa »
- Maîtriser et optimiser sa commercialisation

Calculer le seuil de commercialisation permet à l'exploitant de disposer d'un outil de pilotage complet adapté à chaque exploitation.



Systèmes de cultures, parc matériel et itinéraires techniques



La typologie des exploitations décrites : 2 systèmes de cultures retenus

L'analyse des conseillers de la CARIDF et des conseillers de gestion a été de considérer qu'aujourd'hui deux grands systèmes de cultures conventionnels cohabitent : l'un tenant de la nécessité de travailler le sol dont le labour, l'autre est basé sur le non-retournement du sol avec du travail de sol superficiel. C'est pourquoi, pour cette édition 2025, nous vous proposons deux systèmes distincts :

- Le système dit conventionnel ou « STS » : Système avec Travail du Sol. Dans ce système, les agriculteurs



travaillent leurs sols, ils pratiquent le labour, et adoptent des techniques culturales simplifiées par opportunisme en mettant en œuvre les faux semis et le pseudo-labour. Ils respectent la réglementation environnementale, et notamment en matière de couvert (CIPAN avant culture de printemps) de la manière la plus simple.

- Le système « TCS » : Système en Technique Cultural Simplifiée. Les agriculteurs de cette catégorie visent un travail du sol sans retournement. Le labour n'est jamais pratiqué. Le travail du sol est superficiel, il s'effectue sur une profondeur de moins de 10 cm.
- Pour les 2 systèmes, les conseillers ont retenu des assolements similaires, la présence de plantes sarclées et une surface équivalente à 180 ha. Quel que soit le système, l'agriculteur raisonne toutes ses interventions, qu'elles soient mécaniques (travail du sol) ou phytosanitaires

Vous trouverez aussi dans les tableaux descriptifs des charges de ces itinéraires une colonne vierge, dans laquelle vous pourrez indiquer vos propres chiffres, afin d'opérer des comparaisons face à une situation décrite « à dire d'experts ».



Deux systèmes d'exploitation et deux parcs matériels différents

Afin de vous proposer un système cohérent et de calculer les charges pour chaque culture et pour chaque système, les conseillers vous proposent les deux parcs matériels

suivants, adaptés en fonction des pratiques et des itinéraires techniques.



Deux systèmes d'exploitation et deux parcs matériels différents (suite)

Parc matériel Système conventionnel	Parc matériel Système TCS
Traction : 3 tracteurs 4 RM – 210 cv / 150 cv / 120 cv équipés de GPS	Traction : 3 tracteurs 4 RM – 190 cv / 130 cv / 100 cv équipés de GPS
Travail du sol : charrue réversible 5 corps, germinator 4 m équipé d'un rouleau cage, déchaumeur à dents (type chisel) 4 m, déchaumeur rapide à disques indépendants 4 m, broyeur 3 m à axe horizontal, rouleau cambridge 8 m	Travail du sol : déchaumeur rapide à disques indépendants 4 m, déchaumeur à dents (type terrano) 4 m, striptil 6 rangs, broyeur axe vertical 5 m, rouleau cambridge 8 m
Semis : herse rotative 4 m équipée d'un rouleau packer et d'un semoir à disque 4 m, semoir à betterave 6 rangs, semoir à maïs 6 rangs, semoir delimbe	Semis : semoir à dents 4 m pneumatique isobus double caisse, semoir à betteraves 6 rangs, semoir à maïs 6 rangs
Epandage : pulvérisateur 28 m 3 000 l DPAE équipé de coupe de tronçons GPS, distributeur d'engrais à pesée embarquée équipée de coupe de tronçons GPS DPAE 28 m 3000 l	Epandage : pulvérisateur 28 m 3 000 l DPAE équipé de coupe de tronçons GPS, distributeur d'engrais à pesée embarquée équipée de coupe de tronçons GPS DPAE 28 m 3000 l, quad + épandeur anti-limace 28 m.
Récolte : moissonneuse-batteuse 6 m 5-6 secoueurs 250-290 cv, récolte maïs et betterave par ETA	Récolte : moissonneuse-batteuse 6 m 5-6 secoueurs 250-290 cv, récolte maïs et betterave par ETA
Transport : 2 x 16 t – 2 essieux	Transport : 2 x 16 t – 2 essieux

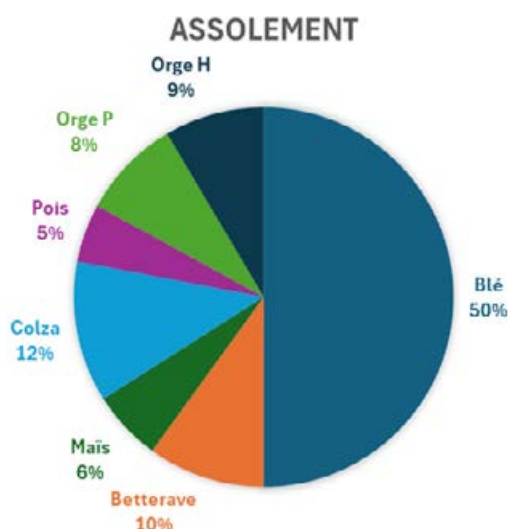
Une partie du parc matériel est considérée comme amortie :

- Dans les 2 systèmes : les semoirs à betteraves et à maïs.
- Dans le système conventionnel STS : le broyeur à axe horizontal, le déchaumeur à dents type chisel, ainsi que le germinator (vibroculteur) à rouleau cage.

Les charges d'utilisation des matériels sont calculées sur la base du barème chambre d'agriculture « cout des matériels 2024 », en fonction des itinéraires définis par les conseillers.



Deux systèmes de cultures mais une rotation similaire diversifiée



Afin de permettre des comparaisons, les conseillers ont décidé d'opter pour une taille d'exploitation de 180 ha, représentative de la majorité des exploitations franciliennes. L'assolement est diversifié, permettant de répondre aux nécessités agronomiques de lutte contre les adventices et les maladies. Les cultures mises en place tous les ans sont le blé (blé tendre, blé sur blé), l'orge d'hiver, l'orge de printemps, et 4 têtes d'assolement que sont, les pois, le colza, le maïs et la betterave.



Engrais de fond :

Une répartition des coûts sur l'assolement.

L'affectation des coûts des apports d'engrais de fond, organiques ou minéraux, est répartie uniformément sur toutes les cultures de la rotation. C'est une manière de traduire économiquement une pratique agronomique courante consistant à fertiliser les têtes d'assolement en priorité.

Méthodologie, itinéraires techniques... (suite)



Les itinéraires du système conventionnel

Les itinéraires techniques sont représentatifs des conduites réalisées en Ile-de-France malgré la disparité pédoclimatique de la région. Ils ont été décrits par des conseillers de différents secteurs géographiques du service Agronomie de la Chambre d'agriculture. Il s'agit d'itinéraires techniques décrits « **à dire d'expert** », et non pas de situations réelles.

Ils s'inscrivent dans une logique de productivité et d'organisation du travail sur l'exploitation, sans priorité sur la réduction des risques de bioagresseurs (maladies, ravageurs, verse, adventices).

Les produits phytosanitaires sont les plus couramment mis à disposition des agriculteurs. Les doses restent dans la moyenne des pratiques, ni élevées, ni en doses très faibles de type ultra bas-volume. Les prix des produits phytosanitaires sont issus d'enquêtes auprès des agriculteurs.



Les itinéraires du système TCS

Les itinéraires techniques du système TCS correspondent, eux aussi, à une approche raisonnée de la conduite des cultures, similaire au système Conventionnel. La différence réside dans le travail du sol qui est réduit (non labour). Ceci a un impact direct sur le coût des itinéraires au niveau des charges de mécanisation (investissement matériel) et des charges opérationnelles.

Les itinéraires types

Par rapport aux itinéraires types décrits dans le système précédent, la modification principale concerne le travail du sol. L'absence de labour et les déchaumages superficiels sont les bases du système TCS. Cette technique oblige à modifier les itinéraires techniques :

- Chaque semis est précédé par l'application d'un herbicide total type glyphosate, contrairement au système raisonné, pour réaliser une implantation sur sol propre.
- Les cultures implantées au semoir de précision bénéficient toutes d'un passage de striptill afin de faciliter l'implantation de la culture et l'exploration des différents horizons du sol par les racines. C'est le cas de la betterave et du maïs.
- La lutte contre les limaces est renforcée par l'application d'anti-limace une à deux fois par campagne selon la culture : 1 application sur blé, orge de printemps, maïs, et pois, deux applications pour colza et escourgeon.





Les itinéraires types

Cultures	Interventions Mécaniques	Interventions Engrais	Interventions Phytosanitaires
Blé (blé tendre, blé sur blé)	<i>Derrière tête d'assolement :</i> 2 passages de déchaumeur rapide 1 passage de chisel <i>Derrière paille :</i> 1 passage de déchaumeur rapide Labour <i>Derrière betteraves et maïs :</i> Labour Combine herse rotative + semoir	3 apports d'azote : • 1 ^{er} liquide • 2 ^{ème} liquide • 3 ^{ème} solide 1 apport de super 45 (blé de chaume)	1 herbicide total pour les parcelles non labourées 1 désherbage de prélevée 1 désherbage de post-levée <i>Semis tardifs (précédent maïs et/ou betterave) :</i> 1 désherbage de prélevée 1 insecticide à l'automne 1 régulateur 3 fongicides
Colza d'hiver	1 déchaumage 1 labour Combiné herse rotative + semoir	1 apport d'engrais de fond (0-25-25) 2 apports d'azote : • 1 ^{er} solide (ammonitrate soufré) • 2 ^{ème} liquide	1 désherbage prélevée 1 anti-limace 1 désherbage de post-levée 1 désherbage anti-graminée 2 insecticides d'automne-hiver 1 anti-graminée racinaire 3 insecticides de printemps 1 fongicide anti sclerotinia
Escourgeon	1 déchaumage 1 labour Combiné herse rotative + semoir	1 apport de Super 45 1 apport de kieserite 2 apports d'azote en liquide	1 désherbage de prélevée 1 désherbage de post-levée précoce 1 insecticide d'automne 2 régulateurs (dont lutte contre la casse du col de l'épi) 2 fongicides
Orge de printemps	1 déchaumage 1 semis CIPAN (Delimbe) (moutarde + phacélie) 1 broyage 1 labour Combiné herse rotative + semoir	1 apport de Super 45 1 apport d'ammonitrate soufré 2 apports d'azote en liquide	2 désherbages de post-levée 1 régulateur 2 fongicides
Betterave sucrière	1 déchaumage 1 semis CIPAN (Delimbe) (moutarde + avoine rude + phacélie) 1 broyage 1 labour 2 préparations lit de semence 1 semis (semoir de précision)	1 apport de KCl 1 apport de Super 45 1 apport d'azote (liquide) avant semis 1 apport de bore en foliaire	3 désherbages de post-levée (dicots) 1 antigraminée en post-levée 3 fongicides 2 insecticides
Maïs grain sec	1 déchaumage 1 semis CIPAN (Delimbe) (moutarde + phacélie) 1 broyage 1 labour 1 préparation lit de semences 1 semis (semoir de précision)	1 apport de KCl 1 apport de 18-46 au semis 1 apport d'azote (liquide)	1 désherbage de prélevée 1 désherbage de post-levée 1 insecticide
Pois protéagineux	1 déchaumage 1 semis CIPAN (Delimbe) (moutarde + phacélie) 1 broyage 1 labour Combiné herse rotative + semoir	1 apport d'engrais de fond (0-25-25)	1 herbicide de prélevée 1 herbicide antigraminée 2 fongicides 3 insecticides (thrips, pucerons, tordeuses)



Colza d'hiver

Rendement moyen (T/Ha)	3,5 t/ha	3,5 t/ha	
------------------------	----------	----------	--

	Système travail du sol	TCS	Votre exploitation
Charges opérationnelles	(€/ha)		
Engrais N-P-K	469	469	
U / ha	180/32/34	180/32/34	
Semences certifiées	58	69	
Dose/ ha	0,25	0,30	
Traitements	307	337	
Nombre de passages de pulvérisateur	6	9	
Fongicides	0	0	
Divers (Taxes parafiscales...)	11	11	
Total charges opérationnelles	844	886	

Les interventions correspondent à un nombre de passages et non à un nombre de produits (mélanges).

Charges directes fixes	(€/ha)		
Coût itinéraire technique (charges méca.)	506	474	
Coût temps de travail au champ	96	91	

Charges indirectes	(€/ha)		
Charges indirectes { Foncier, Bâtiments Cotisations sociales Financier et divers	479	479	
Rémunération du foncier en propriété	14	14	
Rémunération du travail de l'exploitant	174	174	
Rémunération des capitaux propres	25	25	

COÛT DE PRODUCTION (€/t)	611	612	
--------------------------	-----	-----	--

	(€/ha)		
Aides PAC	-210	-210	
Indemnités et Subventions			
Sous-produits - produits divers	-40	-40	

COÛT DE REVIENT (€/t)	540	541	
-----------------------	-----	-----	--

Charges totales /Ha - Aides PAC et divers produits

1889

1893

	(€/ha)		
Annulation des rémunérations	-213	-213	
Amortissements	-314	-314	
Intérêts d'emprunts	-19	-19	
Annuités	185	185	
Prélèvements privés	139	139	
Autofinancement des investissements	58	58	
Amélioration du fonds de roulement	-	-	

SEUIL DE COMMERCIALISATION (€/t)	493	494	
----------------------------------	-----	-----	--

Dépenses totales /ha - aides PAC et divers produits

1725

1730

Seuil de commercialisation en fonction du rendement et des dépenses totales /ha

Dépenses totales € / ha	Rendement t / ha					
	2,8	3,2	3,5	3,9	4,2	4,6
1 208	431	383	345	314	288	265
1 380	493	438	394	359	329	303
1 553	555	493	444	403	370	341
1 725	616	548	493	448	411	379
1 898	678	603	542	493	452	417
2 071	739	657	592	538	493	455
2 243	801	712	641	583	534	493

Ce tableau donne différents seuils de commercialisation en fonction de rendements variant de $\pm 10\%$ et de charges variant de $\pm 10\%$

Indicateurs de performances des itinéraires techniques

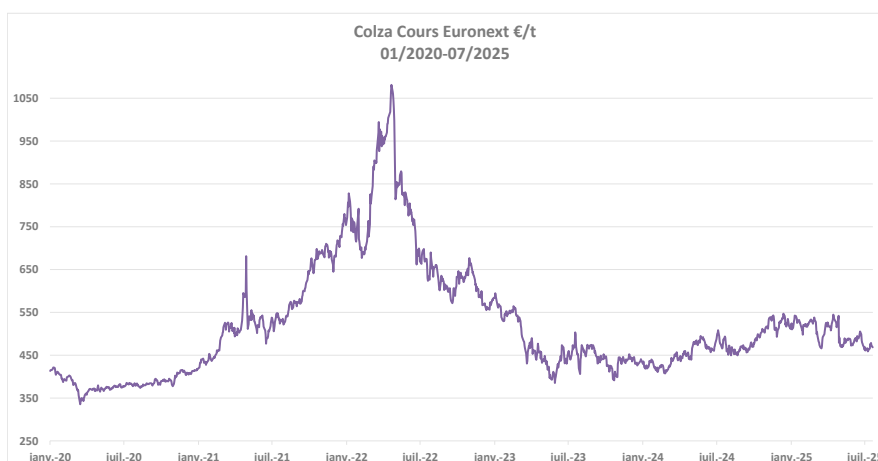
	Système travail du sol	Système TCS	Votre Exploitation
Temps (heure/ha)	3,9	3,7	
IFT	10,6	11,9	

Rendement (t/ha)	3,5	3,5	
Prix de vente (€/t)	450	450	
Charges opérationnelles (€/ha)	844	886	
Marge brute (€/ha)	731	689	
Coût de l'itinéraire + MO	602	565	
Marge nette (€/ha)	128	124	

La note du conseiller

La dose de colza au semis est plus élevée en TCS. Peu de variations des charges opérationnelles entre les 2 systèmes. L'augmentation du nombre de passages de pulvérisateur en TCS correspond aux applications de glyphosate, d'herbicides et d'insecticides.

Historique des cours du colza d'hiver



Blé tendre

Rendement (T/Ha)		8,1 t/ha	8,1 t/ha
	Système travail du sol	TCS	Votre exploitation
Charges opérationnelles	(€/ha)		
Engrais N-P-K	247	248	
U / ha	193/32/34	193/32/34	
Semences 50% ferme 50% certifiées	26	28	
Kg / ha	130	140	
Traitements	269	351	
Nombre de passages de pulvérisateur	6	7	
Nombre de désherbages mécaniques	0	0	
Divers (Taxes parafiscales...)	11	18	
Total charges opérationnelles	552	638	

Les interventions correspondent à un nombre de passages et non à un nombre de produits (mélanges).

Charges directes fixes	(€/ha)		
Coût itinéraire technique (charges méca.)	481	429	
Coût temps de travail au champ	91	81	

Charges indirectes	(€/ha)		
Charges indirectes { Foncier, Bâtiments Cotisations sociales Financier et divers	479	479	
Rémunération du foncier en propriété	14	14	
Rémunération du travail de l'exploitant	174	174	
Rémunération des capitaux propres	25	25	

COÛT DE PRODUCTION (/t)	224	227	
---------------------------------	------------	------------	--

	(€/ha)		
Aides PAC	-210	-210	
Indemnités et Subventions			
Sous-produits - produits divers	-40	-40	

COÛT DE REVIENT (/t)	193	196	
------------------------------	------------	------------	--

Charges totales /Ha - Aides PAC et divers produits

1566

1590

	(€/ha)		
Annulation des rémunérations	-213	-213	
Amortissements	-314	-314	
Intérêts d'emprunts	-19	-19	
Annuités	185	185	
Prélèvements privés	139	139	
Autofinancement des investissements	58	58	
Amélioration du fonds de roulement	-	-	

SEUIL DE COMMERCIALISATION (/t)	173	176	
---	------------	------------	--

Dépenses totales /ha - aides PAC et divers produits

1403

1427

Seuil de commercialisation en fonction du rendement et des dépenses totales /ha

Dépenses totales € / ha	Rendement t / ha					
	7,2	7,7	8,1	8,5	8,9	9,3
982	136	128	121	115	110	105
1 122	155	147	139	132	126	120
1 263	175	165	156	148	142	136
1 403	194	183	173	165	157	151
1 543	213	202	191	181	173	166
1 683	233	220	208	198	189	181
1 824	252	238	225	214	205	196

Ce tableau donne différents seuils de commercialisation en fonction de rendements variant de $\pm 5\%$ et de charges variant de $\pm 10\%$

Indicateurs de performances des itinéraires techniques

	Système travail du sol	Système TCS	Votre Exploitation
Temps (heure/ha)	3,6	3,3	
IFT	16,4	20	

Rendement (t/ha)	8,1	8,1	
Prix de vente (€/t)	190	190	
Charges opérationnelles (€/ha)	552	638	
Marge brute (€/ha)	987	901	
Coût de l'itinéraire + MO	572	510	
Marge nette (€/ha)	415	391	

La note du conseiller

Le coût des traitements en TCS s'explique par les applications de glyphosate et d'anti-limace, ainsi que des doses plus élevées pour certains traitements (herbicides notamment) et pour le semis. En moyenne, on observe un surcoût de 190 €/ha.

En blé sur blé, il faut prévoir un peu plus d'azote (30 à 40 u), un traitement de semences pour lutter contre le piétin échaudage. Le rendement en blé sur blé est inférieur de 3 à 5 q en moyenne par rapport à un blé assolé.

Historique des cours du blé tendre



Escourgeon

Rendement (T/Ha)			
		8,2 t/ha	8,2 t/ha
	Système travail du sol	TCS	Votre exploitation
Charges opérationnelles	(€/ha)		
Engrais N-P-K	297	297	
U / ha	150/32/34	150/32/34	
Semences 50% ferme 50% certifiées	59	68	
Kg / ha	100	115	
Traitements	221	282	
Nombre de passages de pulvérisateur	4	5	
Nombre de désherbages mécaniques	0	0	
Divers (Taxes parafiscales...)	7	7	
Total charges opérationnelles	584	654	
Les interventions correspondent à un nombre de passages et non à un nombre de produits (mélanges).			
Charges directes fixes	(€/ha)		
Coût itinéraire technique (charges méca.)	474	354	
Coût temps de travail au champ	90	67	
Charges indirectes	(€/ha)		
Charges indirectes { Foncier, Bâtiments Cotisations sociales Financier et divers	474	479	
Rémunération du foncier en propriété	14	14	
Rémunération du travail de l'exploitant	174	174	
Rémunération des capitaux propres	25	25	
COÛT DE PRODUCTION (/t)	224	215	
	(€/ha)		
Aides PAC	-210	-210	
Indemnités et Subventions			
Sous-produits - produits divers	-40	-40	
COÛT DE REVIENT (/t)	194	185	
Charges totales /Ha - Aides PAC et divers produits	1590	1516	
	(€/ha)		
Annulation des rémunérations	-213	-213	
Amortissements	-314	-314	
Intérêts d'emprunts	-19	-19	
Annuités	185	185	
Prélèvements privés	139	139	
Autofinancement des investissements	58	58	
Amélioration du fonds de roulement	-	-	
SEUIL DE COMMERCIALISATION (/t)	174	165	
Dépenses totales /ha - aides PAC et divers produits	1427	1353	

Seuil de commercialisation en fonction du rendement et des dépenses totales /ha

Dépenses totales € / ha	Rendement t / ha					
	7,4	7,8	8,2	8,6	9,0	9,4
999	135	128	122	116	111	106
1 141	155	147	139	133	127	121
1 284	174	165	157	149	142	136
1 427	193	183	174	166	158	151
1 569	213	201	191	182	174	166
1 712	232	220	209	199	190	182
1 855	251	238	226	215	206	197

Ce tableau donne différents seuils de commercialisation en fonction de rendements variant de $\pm 5\%$ et de charges variant de $\pm 10\%$

Indicateurs de performances des itinéraires techniques

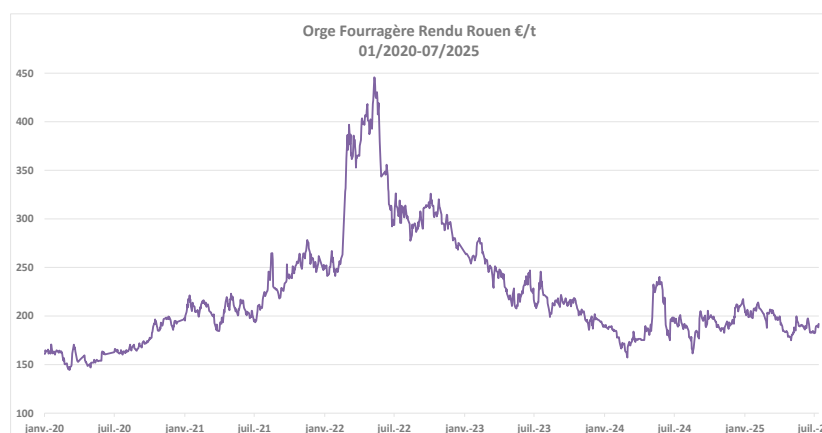
	Système travail du sol	Système TCS	Votre Exploitation
Temps (heure/ha)	3,6	2,7	
IFT	6,7	7,5	

Rendement (t/ha)	8,2	8,2	
Prix de vente (€/t)	175	175	
Charges opérationnelles (€/ha)	584	654	
Marge brute (€/ha)	851	781	
Coût de l'itinéraire + MO	564	421	
Marge nette (€/ha)	287	361	

La note du conseiller

Le prix de vente indiqué ci-dessus correspond à un débouché brassicole. C'est une culture moins sensible au piétin-échaudage et plus précoce à maturité, libérant les sols plus vite. Dans certains types de sol (limons légers, argilo-calcaires...), il est plus facile de faire un bon rendement en escourgeon qu'en blé sur blé. L'évolution variétale permet aujourd'hui de bénéficier de variétés tolérantes JNO, limitant le recours aux insecticides à l'automne. La raison du surcoût observé en TCS est identique au blé tendre.

Historique des cours de l'Escourgeon



Orge de printemps

Rendement (T/Ha)			
		6,8 t/ha	6,8 t/ha
	Système travail du sol	TCS	Votre exploitation
Charges opérationnelles	(€/ha)		
Engrais N-P-K	262	260	
U / ha	121/32/34	120/32/34	
Semences 50% ferme 50% certifiées	70	78	
Kg / ha	120	135	
Traitements	196	226	
Nombre de passages de pulvérisateur	5	6	
Nombre de désherbages mécaniques	0	0	
Divers (Taxes parafiscales...)	24	34	
Total charges opérationnelles	551	598	

Les interventions correspondent à un nombre de passages et non à un nombre de produits (mélanges).

Charges directes fixes	(€/ha)		
Coût itinéraire technique (charges méca.)	534	459	
Coût temps de travail au champ	109	88	

Charges indirectes	(€/ha)		
Charges indirectes { Foncier, Bâtiments Cotisations sociales Financier et divers	479	479	
Rémunération du foncier en propriété	14	14	
Rémunération du travail de l'exploitant	174	174	
Rémunération des capitaux propres	25	25	

COÛT DE PRODUCTION (/t)	277	270	
--------------------------	-----	-----	--

	(€/ha)		
Aides PAC	-210	-210	
Indemnités et Subventions			
Sous-produits - produits divers	-40	-40	

COÛT DE REVIENT (/t)	240	233	
Charges totales /Ha - Aides PAC et divers produits	1636	1586	

	(€/ha)		
Annulation des rémunérations	-213	-213	
Amortissements	-314	-314	
Intérêts d'emprunts	-19	-19	
Annuités	185	185	
Prélèvements privés	139	139	
Autofinancement des investissements	58	58	
Amélioration du fonds de roulement	-	-	

SEUIL DE COMMERCIALISATION (/t)	217	209	
Dépenses totales /ha - aides PAC et divers produits	1473	1423	

Seuil de commercialisation en fonction du rendement et des dépenses totales /ha

Dépenses totales € / ha	Rendement t / ha						
	6,1	6,5	6,8	7,1	7,5	7,8	8,2
1 031	169	160	152	144	138	132	126
1 179	193	182	173	165	158	151	144
1 326	217	205	195	186	177	170	162
1 473	241	228	217	206	197	188	181
1 621	265	251	238	227	217	207	199
1 768	289	274	260	248	236	226	217
1 915	313	296	282	268	256	245	235

Ce tableau donne différents seuils de commercialisation en fonction de rendements variant de $\pm 5\%$ et de charges variant de $\pm 10\%$

Indicateurs de performances des itinéraires techniques

	Système travail du sol	Système TCS	Votre Exploitation
Temps (heure/ha)	4,4	3,5	
IFT	4,1	5,4	

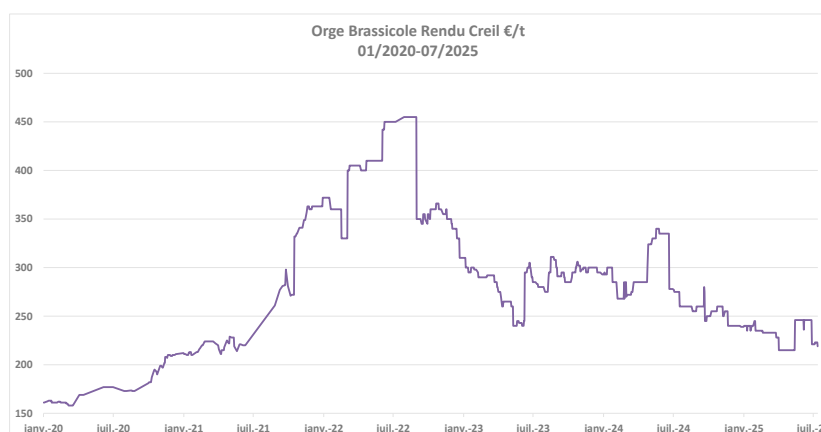
Rendement (t/ha)	6,8	6,8	
Prix de vente (€/t)	200	200	
Charges opérationnelles (€/ha)	551	598	
Marge brute (€/ha)	809	762	
Coût de l'itinéraire + MO	643	546	
Marge nette (€/ha)	643	546	

La note du conseiller

En semis de printemps, le surcoût des charges opérationnelles en TCS s'explique par une densité de semis plus élevée, un passage de glyphosate avant semis et un mélange CIPAN plus onéreux.

Technique des semis d'automne : elle permet d'espérer des gains de rendement mais transforme une culture de printemps en culture d'hiver avec moins de leviers agronomiques, une sensibilité au gel plus importante et investissement fongicide équivalent à une orge d'hiver. Son intérêt réside essentiellement dans les sols à réserve hydrique faible.

Historique des cours de l'orge de printemps



Mais grain sec

Rendement (T/Ha)

9,0 t/ha

8,5 t/ha

	Système travail du sol	TCS	Votre exploitation
Charges opérationnelles	(€/ha)		
Engrais N-P-K	316	321	
U / ha	164/32/34	164/32/34	
Semences certifiées	198	198	
Dose/ ha	1,8	1,8	
Traitements	169	190	
Nombre de passages de pulvérisateur	3	4	
Fongicides	0	0	
Divers (Taxes parafiscales...)	26	35	
Total charges opérationnelles	708	745	

Les interventions correspondent à un nombre de passages et non à un nombre de produits (mélanges).

Charges directes fixes	(€/ha)		
Coût itinéraire technique (charges méca.)	629	573	
Coût temps de travail au champ	133	106	

Charges indirectes	(€/ha)		
Charges indirectes { Foncier, Bâtiments Cotisations sociales Financier et divers	479	479	
Rémunération du foncier en propriété	14	14	
Rémunération du travail de l'exploitant	174	174	
Rémunération des capitaux propres	25	25	

COÛT DE PRODUCTION (€/t)	240	249	
---------------------------------	------------	------------	--

	(€/ha)		
Aides PAC	-210	-210	
Indemnités et Subventions			
Sous-produits - produits divers	-40	-40	

COÛT DE REVIENT (€/t)	212	219	
------------------------------	------------	------------	--

Charges totales /Ha - Aides PAC et divers produits

1912

1865

	(€/ha)		
Annulation des rémunérations	-213	-213	
Amortissements	-314	-314	
Intérêts d'emprunts	-19	-19	
Annuités	185	185	
Prélèvements privés	139	139	
Autofinancement des investissements	58	58	
Amélioration du fonds de roulement	-	-	

SEUIL DE COMMERCIALISATION (€/t)	194	200	
---	------------	------------	--

Dépenses totales /ha - aides PAC et divers produits

1749

1702

Seuil de commercialisation en fonction du rendement et des dépenses totales /ha

Dépenses totales € / ha	Rendement t / ha				
	8,1	8,6	9,0	9,5	9,9
1 224	151	143	136	130	124
1 399	173	164	155	148	141
1 574	194	184	175	167	159
1 749	216	205	194	185	177
1 924	238	225	214	204	194
2 099	259	246	233	222	212
2 274	281	266	253	241	230

Ce tableau donne différents seuils de commercialisation en fonction de rendements variant de $\pm 5\%$ et de charges variant de $\pm 10\%$

Indicateurs de performances des itinéraires techniques

	Système travail du sol	Système TCS	Votre Exploitation
Temps (heure/ha)	5,3	4,2	
IFT	3,3	4,5	

Rendement (t/ha)	9,0	8,5	
Prix de vente (€/t)	150	150	
Charges opérationnelles (€/ha)	708	745	
Marge brute (€/ha)	747	635	
Coût de l'itinéraire + MO	762	678	
Marge nette (€/ha)	-16	-43	

La note du conseiller

La conduite du maïs grain en sec (pluvial) est de plus en plus risquée en terme de productivité à cause de l'évolution des conditions climatiques, d'autant plus en situation de réserve hydrique moyenne. Cette culture garde un intérêt agronomique dans la gestion des graminées adventices. Le sorgho grain peut être une alternative intéressante à condition de valider le débouché auprès de votre OS.

Le prix de vente indiqué ci-dessus tient compte des frais de séchage.

Historique des cours du maïs grain



Betterave sucrière

Rendement (T/Ha)		78 t/ha	75 t/ha	
	Système travail du sol	TCS	Votre exploitation	
Charges opérationnelles	(€/ha)			
Engrais N-P-K	629	556		
U / ha	129/32/34	129/32/34		
Semences certifiées	253	253		
Dose/ ha	1,1	1,1		
Traitements	483	600		
Nombre de passages de pulvérisateur	10	11		
Fongicides	0	0		
Divers (Taxes parafiscales...)	123	129		
Total charges opérationnelles	1 488	1 538		
Les interventions correspondent à un nombre de passages et non à un nombre de produits (mélanges).				
Charges directes fixes	(€/ha)			
Coût itinéraire technique (charges méca.)	850	779		
Coût temps de travail au champ	183	145		
Charges indirectes	(€/ha)			
Charges indirectes { Foncier, Bâtiments	479			
Cotisations sociales		479		
Financier et divers				
Rémunération du foncier en propriété	14	14		
Rémunération du travail de l'exploitant	174	174		
Rémunération des capitaux propres	25	25		
COÛT DE PRODUCTION (€/t)	41	42		
	(€/ha)			
Aides PAC	-210	-210		
Indemnités et Subventions				
Sous-produits - produits divers	-40	-40		
COÛT DE REVIENT (€/t)	38	39		
Charges totales /Ha - Aides PAC et divers produits	2963	2903		
	(€/ha)			
Annulation des rémunérations	-213	-213		
Amortissements	-314	-314		
Intérêts d'emprunts	-19	-19		
Annuités	185	185		
Prélèvements privés	139	139		
Autofinancement des investissements	58	58		
Amélioration du fonds de roulement	-	-		
SEUIL DE COMMERCIALISATION (€/t)	36	37		
Dépenses totales /ha - aides PAC et divers produits	2800	2740		

Seuil de commercialisation en fonction du rendement et des dépenses totales /ha

Dépenses totales € / ha	Rendement t / ha					
	70	74	78	82	86	90
1 960	28	26	25	24	23	22
2 240	32	30	29	27	26	25
2 520	36	34	32	31	29	28
2 800	40	38	36	34	33	31
3 080	44	42	39	38	36	34
3 360	48	45	43	41	39	37
3 640	52	49	47	44	42	41

Ce tableau donne différents seuils de commercialisation en fonction de rendements variant de $\pm 5\%$ et de charges variant de $\pm 10\%$

Indicateurs de performances des itinéraires techniques

	Système travail du sol	Système TCS	Votre Exploitation
Temps (heure/ha)	7,3	5,8	
IFT	14,3	16,1	

Rendement (t/ha)	78,0	75,0	
Prix de vente (€/t)	38	38	
Charges opérationnelles (€/ha)	1488	1538	
Marge brute (€/ha)	1581	1417	
Coût de l'itinéraire + MO	1033	924	
Marge nette (€/ha)	547	493	

La note du conseiller

En plus des risques climatiques de la culture de la betterave en sec, il existe depuis quelques années un risque agronomique. La perte de solutions herbicides et l'arrêt des NNI peuvent être à l'origine de pertes de rendement significatives.

La rentabilité de la culture est très liée aux charges de mécanisation que ce soit en investissement ou bien en travaux par tiers.

Pois de printemps

Rendement (T/Ha)		4,0 t/ha	3,8 t/ha
	Système travail du sol	TCS	Votre exploitation
Charges opérationnelles	(€/ha)		
Engrais N-P-K	227	227	
U / ha	0/32/34	0/32/34	
Semences 50% ferme 50% certifiées	163	178	
Kg / ha	220	240	
Traitements	184	238	
Nombre de passages de pulvérisateur	5	6	
Nombre de désherbages mécaniques	0	0	
Divers (Taxes parafiscales...)	24	34	
Total charges opérationnelles	599	677	

Les interventions correspondent à un nombre de passages et non à un nombre de produits (mélanges).

Charges directes fixes	(€/ha)		
Coût itinéraire technique (charges méca.)	534	457	
Coût temps de travail au champ	111	89	

Charges indirectes	(€/ha)		
Charges indirectes { Foncier, Bâtiments Cotisations sociales Financier et divers	479	479	
Rémunération du foncier en propriété	14	14	
Rémunération du travail de l'exploitant	174	174	
Rémunération des capitaux propres	25	25	

COÛT DE PRODUCTION (/t)	484	504	
---------------------------------	------------	------------	--

	(€/ha)		
Aides PAC	-315	-315	
Indemnités et Subventions			
Sous-produits - produits divers	-40	-40	

COÛT DE REVIENT (/t)	395	410	
Charges totales /Ha - Aides PAC et divers produits	1580	1559	

	(€/ha)		
Annulation des rémunérations	-213	-213	
Amortissements	-314	-314	
Intérêts d'emprunts	-19	-19	
Annuités	185	185	
Prélèvements privés	139	139	
Autofinancement des investissements	58	58	
Amélioration du fonds de roulement	-	-	

SEUIL DE COMMERCIALISATION (/t)	354	367	
Dépenses totales /ha - aides PAC et divers produits	1417	1396	

Seuil de commercialisation en fonction du rendement et des dépenses totales /ha

Dépenses totales € / ha	Rendement t / ha					
	3,6	3,8	4,0	4,2	4,4	4,8
992	276	261	248	236	225	207
1 134	315	298	283	270	258	236
1 276	354	336	319	304	290	266
1 417	394	373	354	337	322	295
1 559	433	410	390	371	354	325
1 701	472	448	425	405	387	354
1 843	512	485	461	439	419	384

Ce tableau donne différents seuils de commercialisation en fonction de rendements variant de $\pm 5\%$ et de charges variant de $\pm 10\%$

Indicateurs de performances des itinéraires techniques

	Système travail du sol	Système TCS	Votre Exploitation
Temps (heure/ha)	4,4	3,6	
IFT	4,9	8,7	

Rendement (t/ha)	4,0	3,8	
Prix de vente (€/t)	280	280	
Charges opérationnelles (€/ha)	599	677	
Marge brute (€/ha)	626	492	
Coût de l'itinéraire + MO	645	546	
Marge nette (€/ha)	-19	-54	

La note du conseiller

Le prix de vente observé à 280 €/t est très loin du seuil de commercialisation calculé (354 et 377 €/t). Cette culture n'est pas du tout rentable, compte tenu des éléments techniques et économiques retenus et réels.

Le maintien de cette culture dans les assolements passera par une amélioration du potentiel de rendement des variétés (amélioration génétique).

Pois d'hiver ou pois de printemps ?

Les pois d'hiver offrent l'avantage d'une moindre sensibilité à l'aphanomyces (lié à sa date de semis en fin d'automne). Il permet aussi le recours à des herbicides racinaires à l'automne qui facilitent la lutte contre les graminées. Son cycle rend la culture moins sensible aux insectes. Par contre, en cas d'hiver humide et doux, une pression maladie précoce nécessite de renforcer la protection fongicide (un passage supplémentaire).



Cultures de diversification

La gestion du risque sur l'exploitation implique pour chaque exploitant de réfléchir à de multiples paramètres, agronomiques et économiques telles que la gestion de la main d'œuvre et les pointes de travaux, les itinéraires techniques, la commercialisation. Nous vous proposons quelques cultures de diversification qui permettent de répondre à une partie des problématiques que vous pouvez rencontrer sur votre exploitation.

Nous avons donc sélectionné plusieurs cultures pratiquées en Ile-de-France.

Les premières cultures détaillées (féverole, soja et tournesol) sont des grandes cultures qu'il est possible de faire avec ou sans contrat. Elles nécessitent relativement peu d'investissements et peuvent apporter des solutions techniques intéressantes sur votre exploitation.



Les cultures présentées dans un second temps (lin textile, sorgho, pomme de terre de consommation) sont plus spécifiques et nécessitent obligatoirement un contrat avec un industriel ou un acteur local. Le développement de ces cultures nécessite des investissements plus importants mais elles peuvent apporter à la fois des solutions techniques et des solutions économiques.

Les informations présentées dans ces tableaux sont indicatives. Elles ne doivent servir qu'à réfléchir les premières étapes d'un projet de diversification de l'assolement. Pour un conseil adapté à votre situation vous pouvez contacter au choix le conseiller de la Chambre d'agriculture de Région Île-de-France (aspect filière technique et agronomique) et/ou un conseiller de gestion (aspect économique).



		Féverole	Chanvre
CONDITIONS TECHNIQUES	Intérêts agronomiques	Bon précédent pour le blé (RSH) Assolement : retour tous les 5-6 ans Fertilisation : exigence moyenne en P-K	Bon précédent à céréales Inoculation nécessaire Fertilisation : exigence moyenne en P-K Binage possible
	Matériel spécifique	Pas de matériel spécifique)	Semoir à céréales ou de précision
RESULTATS	Rendement	20-60 q/ha	25-40 q/ha
	Marché et principaux acteurs	Débouchés : alimentation animale Impasse technique : lutte contre la bruche insuffisante, ce qui limite le débouché en l'alimentation humaine Commercialisation avec ou sans contractualisation	Débouchés : variables (selon OS) Marché restreint /alimentation animale Marché de niche avec contrats nécessaires / alimentation humaine
	Prix de vente indicatif (€/t)	250 €/t	400 €/t
	Charges opérationnelles (€/ha) (Semences/plants – Engrais – Phytos)	430 €/ha (140 / 90 / 200 €/ha)	390 €/ha hors irrigation (250 / 90 / 50 €/ha)
SYNTHÈSE	Points forts	Alternative pour les parcelles infestées d'Aphanomycès En semis de printemps, permet la rupture du cycle des adventices d'hiver (graminées) Pas de fertilisation azotée	Alternative pour les parcelles infestées d'Aphanomycès En semis de printemps, permet la rupture du cycle des adventices d'hiver (graminées) Peu de ravageurs et peu de maladies Bonne réponse à l'irrigation Pas de fertilisation azotée
	Points faibles	Rentabilité économique faible Absence de solution contre la bruche Problème de désherbage en féverole d'hiver Forte sensibilité à la sécheresse et aux fortes températures Sensibilité aux nématodes	Coût et mise en œuvre de l'inoculation des semences Sensible au stress hydrique Débouchés limités Risque de récolte tardive
	Pourquoi en faire ?	Intérêts technique et agronomique Permet d'obtenir le niveau supérieur de l'ECOREGIME	Intérêts technique et agronomique Permet d'obtenir le niveau supérieur de l'ECOREGIME





Cultures de diversification

		Tournesol	Lin fibre
CONDITIONS TECHNIQUES	Intérêts agronomiques	Bonne résistance au stress hydrique estival Peu exigeant en fertilisation Effet restructurant Binage possible	Assolement : retour tous 6- 7 ans Bon précédent pour le blé Fertilisation : peu exigeant en azote Besoin phytosanitaire faible
	Matériel spécifique	Semis inter rang 50 cm Equipement spécifique de la moissonneuse (coupe)	Recours ETA en général pour la récolte (rouissage au champs indispensable)
RESULTATS	Rendement	18-30 q/ha	4,5 à 6 t/ha (env. 1 à 1,5 t/ha de lin teillé)
	Marché et principaux acteurs	Marché alimentaire et industriel	Contrats indispensables auprès des usines de teillage (Seine-et-Marne, Normandie, Picardie...)
	Prix de vente indicatif (€/t)	450 à 500 €/t	3 à 3 500 €/t de lin teillé Attention à la volatilité des cours
	Charges opérationnelles (€/ha) (Semences/plants – Engrais – Phytos)	530 €/ha (170 / 180 / 180 €/ha)	650 €/ha (250 / 150 / 250 €/ha)
SYNTHÈSE	Points forts	Permet la rupture du cycle des adventices d'hiver (graminées) Allongement de la rotation Bonne résistance au stress hydrique Culture possible en terres moyennement profondes	Bonne rentabilité Culture de printemps qui permet la rupture du cycle des adventices d'hiver (graminées)
	Points faibles	Très sensible aux ravageurs : Limaces, Pigeons et Corvidés , Lièvres Fin de cycle et récolte parfois tardive Plante hôte du sclérotinia	Technicité de la culture Sensibilité aux insectes (altises) Rendements variables Pas adapté en terres sèches Très sensible à carence en zinc Risque qualité après rouissage
	Pourquoi en faire ?	Lutte agronomique contre les adventices Culture d'été possible sans irrigation	Intérêts technique et économique Proximité des industries de teillage





		Sorgho	Pomme de terre de consommation
CONDITIONS TECHNIQUES	Intérêts agronomiques	Le semis tardif (début mai) permet la réalisation de faux semis Binage possible Assez résistant au stress hydrique estival	Bon précédent pour le blé Retour tous les 6 ans mini dans l'assolement Culture exigeante en fertilisation (exportation de potasse importante)
	Matériel spécifique	Semoir à céréale ou de précision	ETA ou matériels spécifiques Hangar frigorifique selon débouchés
RESULTATS	Rendement	50 à 70 q /ha	35 à 60 t/ha
	Marché et principaux acteurs	Débouché aléatoire, contractualisation obligatoire – débouché en alimentation animale	Contractualisation nécessaire, possibilité de développer de la vente en GMS, Certification qualité selon les débouchés
	Prix de vente indicatif (€/t)	250 €/t	Très variable selon variété et débouchés 100 à 300 €/t
	Charges opérationnelles (€/ha) (Semences/plants – Engrais – Phytos)	420 €/ha (160 / 180 / 80 €/ha)	3 500 €/ha (2 500 / 550 / 450 €/ha) hors irrigation
SYNTHÈSE	Points forts	Tolère mieux la sécheresse que le maïs Pas d'outils spécifique Aucune intervention après désherbage Impact positif sur la gestion des adventices	Très bon précédent Permet la rupture du cycle des adventices d'hiver (graminées) Possibilité de rentabilité élevée
	Points faibles	Manque de débouchés Récolte tardive Nécessite un séchage rapide après récolte Gestion des résidus	Exigeante en intrants (mildiou) Irrigation nécessaire voire indispensable Cours très variables Investissements importants (matériels) Exigeante en main d'œuvre (récolte) Dégradation possible de la structure du sol
	Pourquoi en faire ?	Intérêt agronomique : désherbage et diversification en sol séchant	Intérêts technique, agronomique et économique



Agriculture biologique : Coûts de production

Grandes cultures bio en Île-de-France : entre défis et opportunités

Après plusieurs décennies de croissance continue, l'agriculture biologique a traversé quelques années difficiles. Le plus fort de cette « crise du bio », qui a concerné tous les maillons de la filière, a été atteint entre 2023 et 2024. Depuis fin 2024, les signes d'une timide reprise sont là. Localement, des initiatives sont lancées pour consolider les filières et donner de la visibilité aux producteurs bio, tout en assurant une juste rémunération de leurs productions.

L'agriculture bio en France : anatomie d'une crise... et d'une reprise à l'horizon

En France, les productions bio sont dans leur immense majorité écoulées sur le marché national. La consommation de produits bio se caractérise par une part très importante de consommation à domicile (92%), bien plus élevée que pour les produits conventionnels (68%).

Pendant la période 2015-2020, la consommation de produits bio connaît des taux de croissance annuelle de 10 à 20% qui portent les filières.

Or, dès 2021, la consommation commence à diminuer, phénomène qui sera amplifié par l'envolée de l'inflation entre l'été 2022 et l'été 2024. Les consommateurs, confrontés à la forte hausse des prix des produits alimentaires, abandonnent les produits bio pour se tourner vers des gammes moins chères. Dans les grandes surfaces, qui représentent environ 50% des ventes totales de bio, cela entraîne un déréférencement des produits qui aggrave la crise. La vente directe et les artisans-commerçants résistent mieux, avec des chiffres d'affaires qui continuent d'augmenter sur la période 2021-2024.

En parallèle, à l'échelle française, les surfaces en bio ont doublé entre 2015 et 2022, avec une dynamique de conversion importante sur la filière Grandes Cultures, dont les surfaces atteignent 768 000 ha en 2022.

Alors que le marché des grandes cultures bascule à partir de 2021, les collectes 2022 et 2023 atteignent des records. Les filières ne peuvent pas absorber les volumes, entraînant un effondrement des prix payés pour la récolte 2023, et des fermes entières commencent à repasser en conventionnel.

La collecte 2024, très médiocre, ainsi que la baisse des surfaces bio contribuent à l'assainissement du marché. Les prix moyens payés aux agriculteurs pour la moisson 2024 retrouvent des couleurs ; mais comme le volume n'y est pas, les fermes en GC bio encaissent une deuxième année compliquée.

Conséquence : en 2023 et 2024, les surfaces bio connaissent un recul inédit (17 000 ha pour les GC à l'échelle nationale).

► Focus sur le blé tendre bio au niveau national

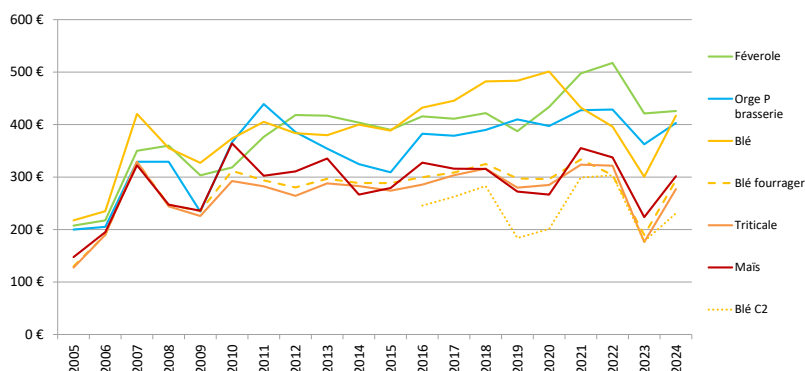
Les blés tendres bio mis en marché rejoignent, selon leur qualité (PS, taux de protéines) deux filières distinctes :

- La meunerie,
- L'alimentation animale (blé fourrager).

L'écart de prix entre les deux débouchés est conséquent – de l'ordre de 100 €/t en moyenne (pouvant aller jusqu'à 200 €/t certaines années, voir graphique plus loin) – aussi l'objectif des producteurs bio est d'atteindre le taux de protéine minimum requis par le marché du blé panifiable, ce qui passe par le choix d'un bon précédent et d'une variété à bon comportement vis-à-vis de la protéine.

Prix départ culture des principales cultures biologiques (€/t)

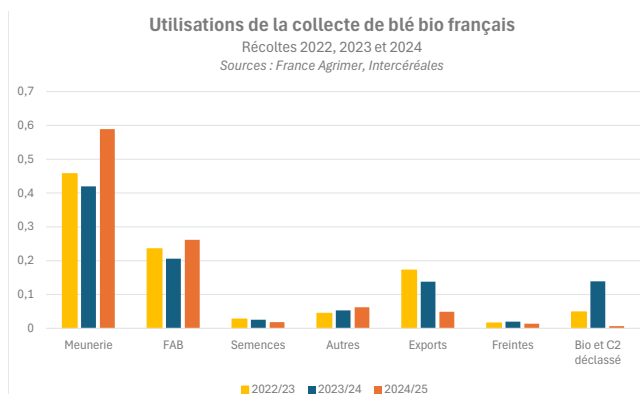
Source : Cotations La Dépêche Le Petit Meunier (prix bio), CARIDF et OS (prix C2)



En 2022 et 2023, les surfaces en grandes cultures bio sont à leur maximum historique et les moissons sont belles : deux ans de suite, la collecte atteint environ 425 000 t à l'échelle nationale, ce qui dépasse largement les besoins nationaux alors que les stocks sont déjà au plus haut. 5% des blés en 2022, puis 14% en 2023 sont « déclassés », ils sont écoulés sur le marché conventionnel. La France, qui était importatrice nette de blés bio jusqu'en 2021/22 se met à exporter. Malgré les efforts des filières, le prix du blé meunier s'écroule, passant de 400 €/t pour la récolte 2022 à 300 €/t pour la récolte 2023 (il avait atteint les 500 €/t en 2020...).

Même constat pour le débouché fourrager, avec des prix passant de 300 €/t à 190€/t.

La moisson 2024 est catastrophique, avec une collecte de 205 000 t à l'échelle nationale ; moitié moins que les deux campagnes précédentes... Fin des déclassements, gros coup de frein sur les exportations, les cours remontent. En blé meunier comme en fourrager, on retrouve les prix d'avant-crise.



Panorama et perspectives pour les Grandes Cultures bio en Ile-de-France

Les grandes cultures bio en 2025 en IDF, c'est...

- 34 000 ha ;
- 260 producteurs ;

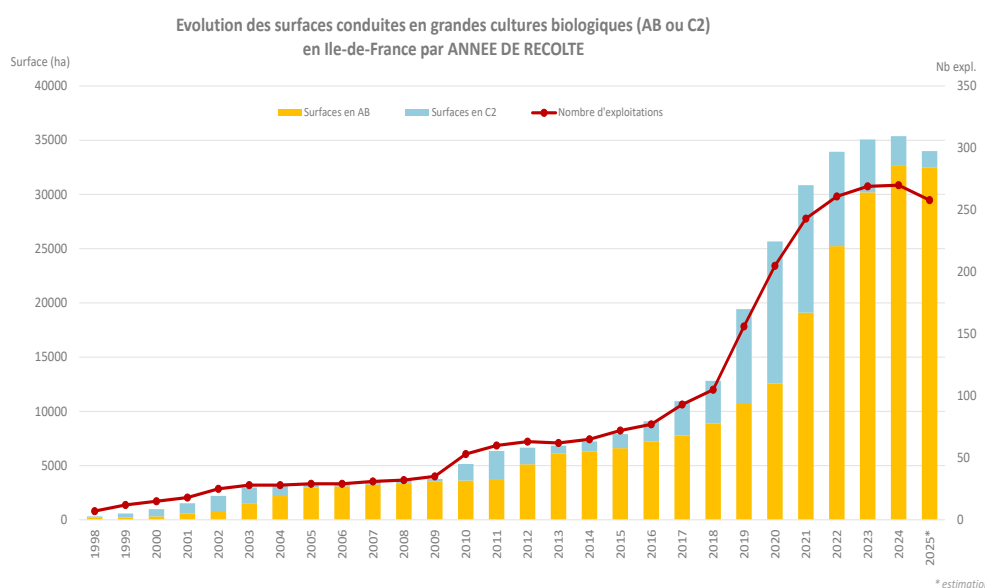
- Une surface moyenne de 130 ha ;
 - 89 % de la SAU bio d'Ile-de-France.
- (Source : Agence bio / CARIDF)

► Surfaces de grandes cultures bio en Île-de-France : vers une stabilisation

Les surfaces en grandes cultures biologiques (GC bio) ont triplé en Ile-de-France entre 2015 et 2022, soit un développement encore plus fort qu'au niveau national. 34 000 ha étaient conduits en grandes cultures biologiques pour la récolte 2024. 25% des exploitations sont mixtes : elles cultivent à la fois des terres en conventionnel et en bio.

Dans le contexte de crise expliqué précédemment, comme à l'échelle nationale, l'Ile-de-France a enregistré

une quinzaine de déconversions (retour au conventionnel) entre 2022 et 2024, que les quelques conversions sur la période n'ont pas compensé, et avec pour conséquence, pour la première fois, un recul des surfaces conduites



en grandes cultures biologiques pour la récolte 2025. Avec le retour d'un contexte plus favorable, ce phénomène – quoiqu'encore présent – sera moins marqué à l'issue de l'année 2025.

Agriculture biologique : Coûts de production (suite)

Les grandes cultures bio en Ile-de-France : des productions diversifiées

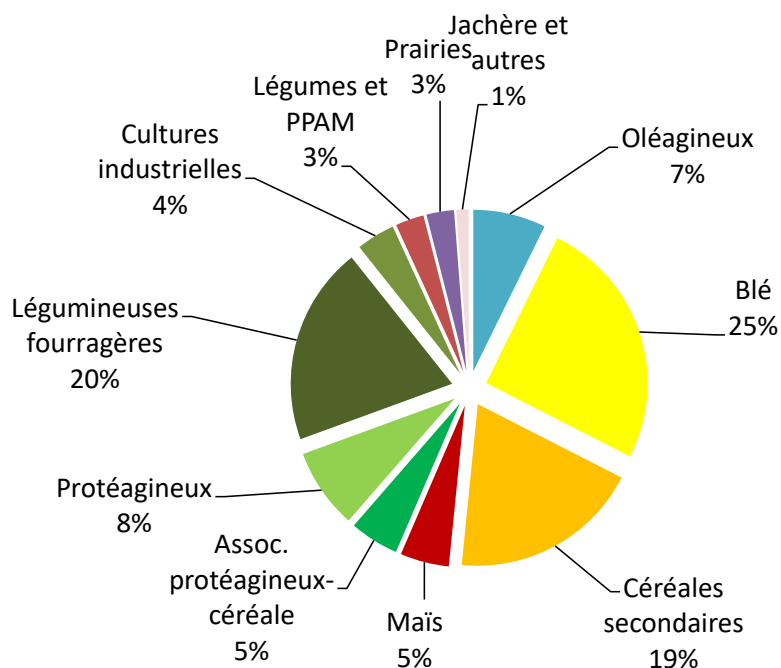
En bio, la nutrition azotée des cultures et le désherbage reposent sur le même pilier technique fondamental : une rotation longue et diversifiée, comme en témoigne l'assolement bio en Ile de France, avec 35 à 40 cultures différentes chaque année (en moyenne 7 par exploitation).

Légende

Céréales secondaires : triticale, orge, avoine, épeautre, engrain.

Protéagineux : féverole, pois, soja.

Assolement moyen (2018-2024)
des exploitations produisant des grandes cultures biologiques
(Conversion et AB) en Ile-de-France

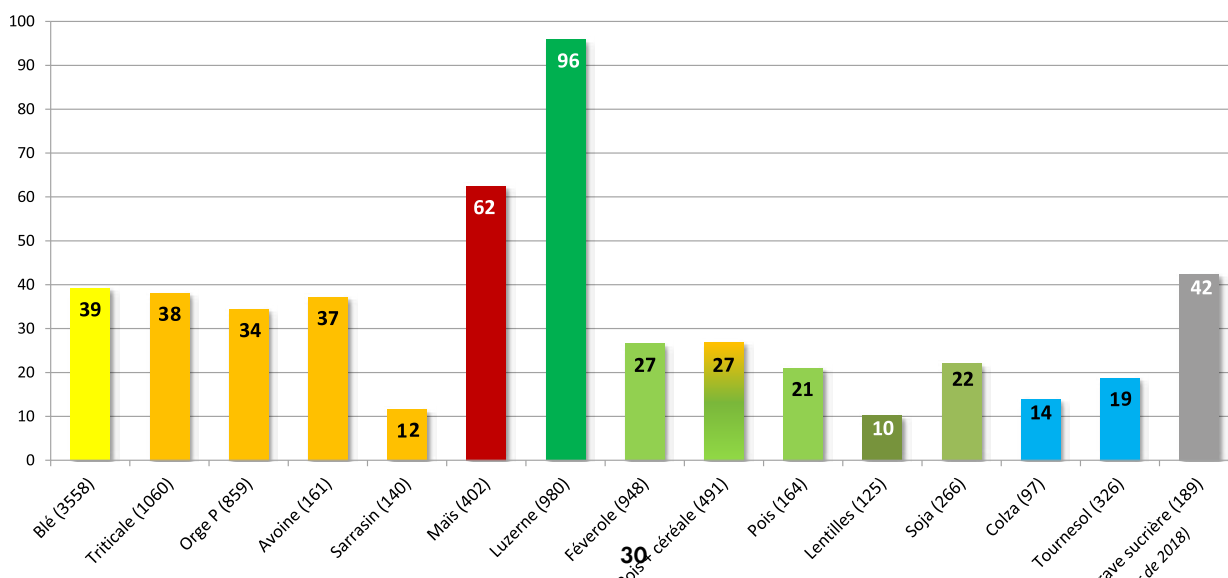


Rendements des principales cultures biologiques en Ile-de-France

Moyennes 2005-2024

(entre parenthèses : le nombre de données)

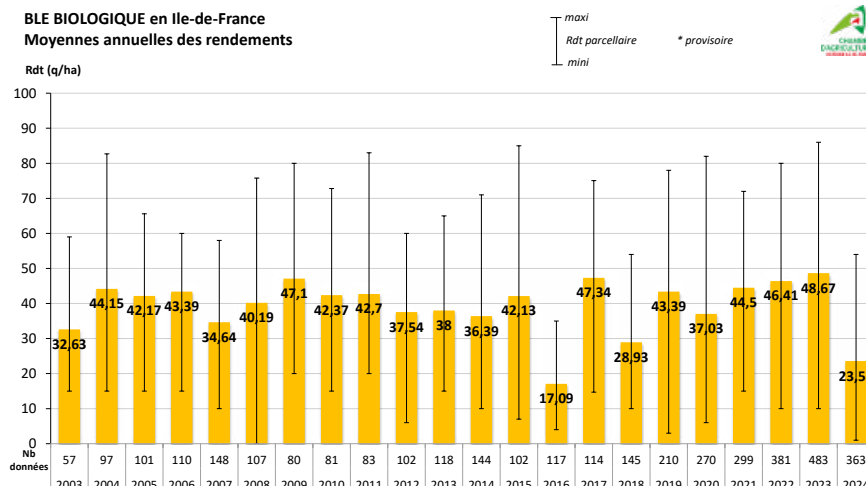
Rdt (q/ha sauf betterave, t/ha)



Culture-phare des fermes bio, le blé tendre représente 25% des assolements. Le rendement moyen pluriannuel de 39 q/ha à l'échelle de la Région cache une grosse variabilité entre années (17 q/ha en 2026, 49 q/ha en 2023), ainsi que des écarts importants selon les précédents (33 q/ha en blé de blé contre 45 q/ha en blé de luzerne).

Les premiers échos de la récolte 2025 indiquent des rendements corrects.

BLE BIOLOGIQUE en Ile-de-France
Moyennes annuelles des rendements



Organisation de la collecte et commercialisation des grandes cultures biologiques en Île-de-France

En Île-de-France, en grandes cultures biologiques, comme en conventionnel, la commercialisation en circuits longs est majoritaire, avec 13 collecteurs « généralistes » (coopératives, négoce) que viennent compléter des filières spécialisées : plantes aromatiques, betterave sucrière, chanvre, lin textile, légumes de plein champ...

L'ensemble de ces opérateurs permet d'offrir une large gamme d'opportunités aux agriculteurs biologiques pour diversifier leurs rotations et sécuriser techniquement leur système.

La majorité de la collecte se concentre sur une dizaine d'espèces, pour lesquelles la demande des filières est élevée : blé tendre, orge de printemps, soja, tournesol, maïs, triticales, féverole, pois protéagineux et fourrager.

Lentille et colza, moins cultivés, trouvent facilement preneur. Pour d'autres cultures, les marchés sont plus limités et il est nécessaire de contractualiser avant le semis. C'est le cas par exemple du seigle, de l'avoine pour la floconnerie, du petit ou du grand épeautre.

Le marché des grandes cultures biologiques en Île-de-France reste très majoritairement guidé par le marché national, qui semble se stabiliser. La collecte 2025 est dans la moyenne, les propositions de prix ferme sont stables depuis la moisson, autour de 380-400 €/t pour du blé meunier.

Les perspectives pour la récolte 2025 sont donc plutôt encourageantes à l'échelle de la région, au regard des rendements moyens à bons et des prix qui se maintiennent.

Une Filière Durable Farine de Blé bio d'Ile de France pour sécuriser les producteurs biologiques de la région

Face à la crise, et, pour limiter les risques liés aux variations de prix, la Chambre d'agriculture de Région Ile de France s'est mobilisée depuis un an pour mettre en place une filière assurant des débouchés locaux et des prix stables et rémunérateurs pour le blé bio d'Ile-de-France, avec de nombreux acteurs de la filière.

Cette filière, qui s'appuie sur la marque régionale « PRODUIT EN Île-de-France », est désormais dotée d'une charte et d'un cahier des charges qui permettent de garantir une traçabilité rigoureuse du blé bio francilien (production et transformation en IdF), mais également

l'engagement de chaque maillon de la filière à établir des contrats pluriannuels dans une logique de planification, de sécurisation et de juste répartition de la valeur.

Alors que la production moyenne annuelle de blé bio en Île-de-France est de l'ordre de 40 000 t, la filière durable Farine de Blé bio d'Ile-de-France a pour ambition de couvrir à moyen terme (2027), près d'un tiers de cette production. A ce jour, 18 partenaires sont signataires de la charte (3 moulins et 15 organismes de collecte ou unions de commercialisation).

Perspectives du marché mondial des céréales



Stocks de céréales et d'oléagineux prévus en hausse aussi bien au niveau mondial que français en 2025/26



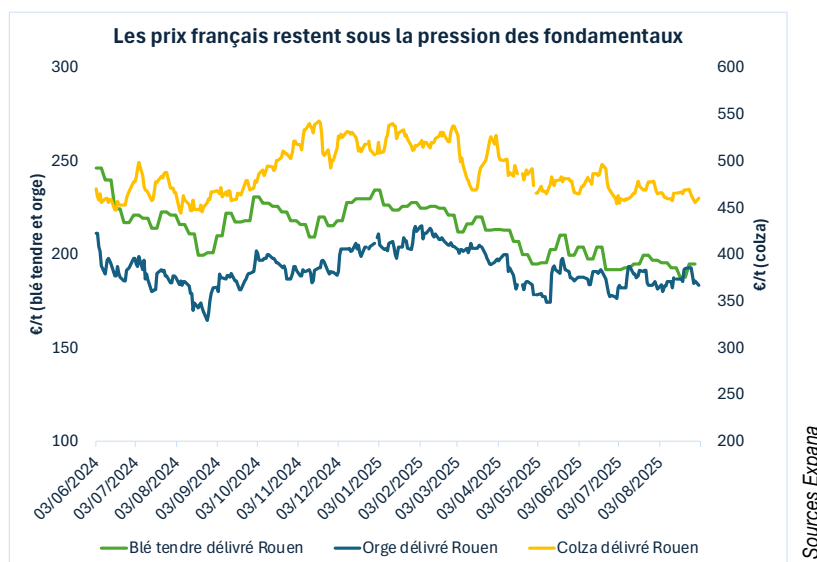
Benoit Fayaud

Senior manager marché des grains
et prévisions de récoltes à Expana

Les fondamentaux pèsent sur les prix

L'évolution récente des prix des principales grandes cultures ne favorise pas les marges des agriculteurs européens, en particulier celles des agriculteurs français. Les prix élevés atteints lors de la reprise économique post-COVID à la fin de 2021 et au déclenchement de la guerre en Ukraine début 2022 sont désormais bien loin. À l'automne 2025, le prix du blé tendre livré à Rouen est passé sous la barre des 200 €/tonne, après être resté au-dessus de ce seuil pendant la majeure partie de la campagne 2024/25. L'orge fourragère n'est pas épargnée non plus, avec un prix à 183 €/tonne début septembre 2025, contre une moyenne de 190-195 €/tonne entre juillet 2024 et juin 2025. Le même constat s'applique au colza, qui est passé sous la barre des 500 €/tonne livré à Rouen depuis plusieurs mois.

Les fondamentaux du marché jouent un rôle essentiel dans cette baisse des prix (nous y reviendrons plus en détail dans cet article). La parité euro/dollar est également un facteur important. En effet, celle-ci n'a cessé d'augmenter depuis l'arrivée de Donald Trump à la présidence des États-Unis, passant de 1,11 en janvier 2025 à 1,17 en septembre. Cela a des conséquences négatives sur la compétitivité des exportations de céréales de la zone euro, notamment françaises, tandis



Sources Expana

qu'à l'inverse, les importations sont favorisées (en particulier celles de soja, de tournesol et de maïs). Enfin, bien que le contexte géopolitique et économique mondial ne soit pas complètement apaisé, il s'est stabilisé au cours des derniers temps. Les incertitudes concernant les tarifs douaniers américains et l'évolution des conflits en Ukraine et au Moyen-Orient persistent. Cependant, pour le moment, ces éléments sont déjà pris en compte par les marchés agricoles.

Marchés du blé tendre et de l'orge

Rétrospective 2024/25 : chute historique de la production française, sans hausse durable des prix

La campagne 2024/25 de blé à l'échelle mondiale a été marquée par une très mauvaise récolte au sein de

l'Union Européenne, et particulièrement en France. Les mauvaises conditions de semis ont conduit à une surface européenne historiquement basse, couplée à des rendements décevants. La récolte russe a également souffert de conditions climatiques défavorables,

et oléo protéagineux

notamment de gelées tardives destructrices. À l'inverse, les États-Unis ont retrouvé un bon niveau de production, soutenu par de bons rendements, mettant ainsi fin à quatre années consécutives de récoltes sous le seuil des 50 millions de tonnes. Les résultats des récoltes pour cette campagne ont également été bons chez d'autres grands exportateurs tels que l'Australie, le Canada et le Kazakhstan. Finalement, la récolte mondiale de blé a augmenté par rapport à la campagne précédente, contrairement à ce qui s'est passé en France. Par ailleurs, la demande mondiale de blé pour le secteur animal n'a pas été très élevée, car le tourteau de soja, et dans une moindre mesure le maïs, ont été plus demandés. Il en a résulté un bilan mondial de blé presque équilibré malgré des stocks de départ faibles. Des augmentations de stocks ont même été constatées en Amérique du Nord et en Australie. Pendant ce temps, le bilan mondial de l'orge a été plus tendu, bénéficiant de son attractivité pour la demande animale et d'une surface cultivée qui tend structurellement à diminuer.

La France a connu une campagne 2024/25 chaotique. Les résultats des récoltes de blé tendre et d'orge ont été catastrophiques. Cela a entraîné une chute des exportations françaises vers les pays tiers (hors Union Européenne) et des pertes de parts de marché. C'est notamment le cas avec l'Algérie, avec qui les tensions politiques restent vives. Bien que les stocks français de blé et d'orge aient diminué par rapport à 2023/24, les prix n'ont jamais durablement augmenté à cause des tensions limitées sur les stocks au niveau mondial.

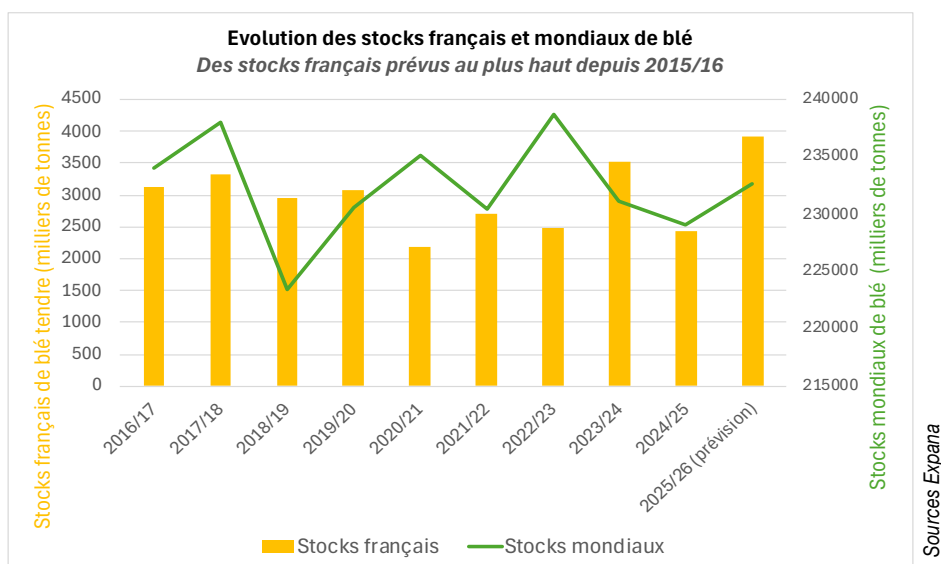
Perspectives 2025/26 : virage à 180 degrés avec une hausse des stocks attendue aux niveaux mondial et français

La campagne 2025/26 de blé au niveau mondial devrait radicalement rompre avec la précédente. En effet, la récolte mondiale devrait atteindre un niveau record, tirée par la production de l'Union Européenne. Si la France n'enregistre pas une récolte record, les résultats sont exceptionnels en Roumanie, en Bulgarie, en

Pologne et aussi en Europe du Nord. Les niveaux récoltés sont également bons chez les autres grands pays exportateurs tels que les États-Unis, l'Australie, le Canada et la Russie. La campagne d'exportations de blé, qui a débuté le 1er juillet dernier, a été dans un premier temps dominée par les États-Unis et l'Europe du Sud-Est (Roumanie, Bulgarie). Dorénavant, l'origine russe gagne en cadence. La compétition internationale pour les exportations s'annonce rude en blé tendre, mais aussi en orge. En outre, les fortes disponibilités mondiales en maïs et de soja devraient réduire la demande animale en blé et en orge.

La France a débuté sa campagne d'exportations de blé très timidement, peinant à se montrer attractive en dehors du marché européen par rapport aux autres origines. En outre, le marché chinois est pour le moment absent, et devrait, de toute façon, être approvisionné par l'Australie. Ainsi, malgré un niveau de récolte qui reste modeste (33,3 millions de tonnes), la France pourrait bien terminer la campagne 2025/26 avec des stocks très élevés de blé tendre. Le constat est similaire en orge, avec en outre, un surplus en orge brassicole attendu en France et en Europe.

Côté producteur, les perspectives de prix ne sont ainsi pas réjouissantes. Les fondamentaux du marché plaident pour des prix français de la récolte 2025 de céréales qui devraient rester comprimés sous l'effet des hausses des stocks nationaux et mondiaux.



Perspectives du marché mondial des céréales et oléo protéagineux (suite)

Marché du colza

Rétrospective 2024/25 : une campagne plutôt tendue

La campagne 2024/25 de colza au niveau mondial s'est terminée dans une configuration plutôt tendue. La production mondiale a nettement baissé, surtout dans l'Union Européenne, et dans une moindre mesure au Canada. En revanche, la Russie a connu une production record. Dans le même temps, la trituration mondiale n'a cessé de croître ces dernières années et celle-ci est restée forte en 2024/25 malgré la baisse de production. Il faut surtout y voir un fort développement des capacités de trituration du Canada qui, en 2024/25, a exporté son huile de colza vers les Etats-Unis et ses tourteaux vers la Chine. Dans le même temps, l'Australie a exporté son colza vers l'Union Européenne, qui a dû combler son déficit de production. Il faut dire que les marges de trituration du colza ont été plutôt attractives en 2024/25, dans un contexte où le tournesol manquait et où le soja ne peut pas se substituer à tous les marchés malgré son abondance au niveau mondial. En toile de fond, la Russie a continué à développer sa filière colza et voit ses tourteaux de plus en plus présents vers la Chine.

Finalement, malgré une très forte chute de sa production de colza, l'Union Européenne a comblé son déficit d'offre grâce à des importations records, d'Ukraine et d'Australie principalement. La production européenne a pâti d'une surface et de rendements particulièrement médiocres.

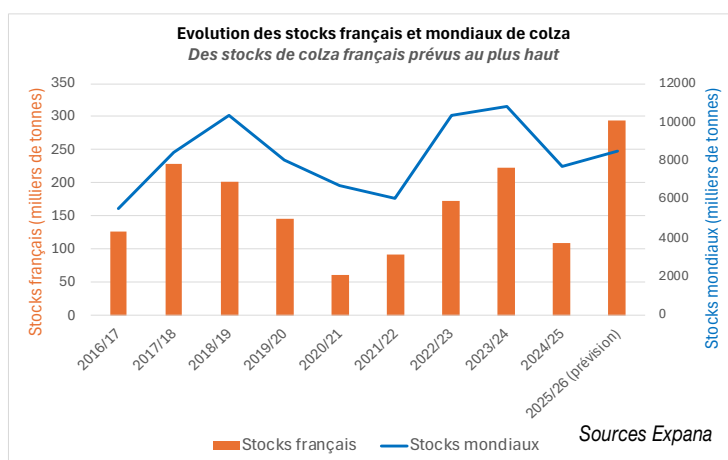
La France a terminé la campagne 2024/25 avec des stocks relativement bas étant donné sa faible production. La baisse de production a néanmoins été amortie par une plus faible présence des exportations françaises sur le marché intra-communautaire et une hausse de ses importations depuis le Canada. Les prix du colza de la récolte 2024 en France ont suivi un plateau de prix relativement élevé sur le milieu de la campagne de commercialisation étant donné le contexte mondial plutôt tendu, avant de baisser progressivement à l'approche de la campagne 2025/26.

Perspectives 2025/26 : changement radical de configuration

La configuration de la campagne de colza à venir (2025/26) s'annonce très différente de la précédente. Tout d'abord, la récolte 2025 de l'Union Européenne a très fortement rebondi, soutenue à la fois par une bonne surface et de très bons rendements. Elle est estimée à 20,3 millions de tonnes, le troisième meilleur niveau jamais atteint (derrière les récoltes 2014 et 2017). Les hausses de productions concernent la plupart des pays européens et particulièrement la France et la Roumanie. Dans le même temps, la Russie devrait signer un nouveau record de production grâce à des surfaces qui continuent de se développer. Le Canada, l'Inde et l'Australie devraient voir leur production augmenter. La production mondiale s'annonce record. Au niveau mondial, la trituration de colza sera soutenue mais néanmoins bridée par une hausse des disponibilités en tournesol et par la guerre commerciale entre la Chine et le Canada. En effet, Pékin a taxé les importations de colza et de tourteaux canadiens. Si la Chine devrait se tourner vers l'Australie pour ses importations, les débouchés sont plus limités pour le Canada. Les marges de trituration sont donc dégradées au

Canada, mais ce dernier devrait exporter plus qu'à l'habitude vers l'Union Européenne.

La France pourrait bien avoir du mal à tirer son épingle du jeu dans ce contexte. En effet, avec 4,55 millions de tonnes estimées, la France a enregistré sa plus haute production depuis 2018. Sur la scène des exportations, la concurrence sera rude avec la Roumanie, qui a connu une récolte record, et le Canada, qui cherche à réduire sa dépendance vis à vis de la Chine. Aussi, la hausse de la trituration française de colza pour le secteur animal sera limitée par la hausse de la production mondiale de tournesol et par l'abondance de soja. La France devra donc lutter pour trouver des parts de marché. En l'état des prix actuels, elle pourrait bien terminer la campagne de colza 2025/26 avec des stocks élevés, faisant pression sur les prix.



JE PASSE À LA FACTURE ÉLECTRONIQUE !

Le nouveau schéma de circulation des factures entre professionnels se nomme le **e-invoicing**. Il est moderne, sécurisé et rapide. Il implique d'émettre et réceptionner les factures via des plateformes agréées.

Pour les factures de professionnels à particuliers et les ventes professionnelles hors France, c'est le **e-reporting** qui s'applique : l'envoi automatique de données selon le cadre officiel.

Le compte-à-rebours pour l'arrivée de la facture électronique a commencé !

Les entreprises s'adaptent à la facturation électronique ;
Quelle que soit leur taille, ou le nombre de factures émises ou reçues par an, toutes les structures assujetties à la TVA doivent s'adapter à la facture électronique.

Suis-je concerné par cette réforme ?

Oui, je suis là pour vous aider !



Maintenant



Je me prépare et je m'organise

Parce que je connais l'impact de la réforme sur mon entreprise, je m'adapte aux changements à venir. Je suis les conseils de mon Conseiller-Comptable pour m'y préparer, je me familiarise avec les outils.

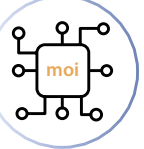
Je reçois mes premières factures électroniques

Tout s'accélère : je reçois de plus en plus de factures "électroniques" et j'ai 1 an pour que mon entreprise puisse émettre toutes ses factures de manière conforme.

SEPTEMBRE 2026



SEPTEMBRE 2027

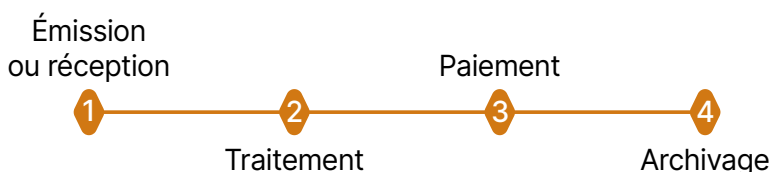


J'é mets des factures électroniques

Je suis en parfaite maîtrise des solutions qui me permettent d'émettre des factures électroniques à présent généralisées, en tant que TPE ou PME.

CE QUE CELA SIGNIFIE ?

La réforme de la facture électronique implique d'adapter ses usages tout au long de la "vie" de ses factures (de vente comme d'achat), à travers 4 étapes :



CAERF
Centre Agricole
d'Economie Rurale d'Ile de France



**Accompagnement
Stratégie**
Seine-et-Marne

Assolement & Stratégie 2025

a été réalisé par les collaborateurs :

- d'AS77 AGC (Conseillers de gestion)
- des services Agronomie (Conseillers techniques) et Vie de l'Entreprise (Conseillers d'entreprise) de la Chambre d'Agriculture de Région Ile-de-France
- du CAERIF (Experts-Comptables et Comptables)

AS77 AGC

418 rue Aristide Briand
77350 LE MEE-SUR-SEINE
Tél : 01.64.79.30.03
contact@as77.fr

Chambre d'Agriculture de Région Ile-de-France

19 rue d'Anjou
75 008 PARIS
Tél : 01.39.23.42.00
accueil@idf.chambagri.fr

CAERIF

2 Avenue Jeanne d'Arc
78153 LE CHESNAY CEDEX
Tel : 01.39.23.42.04
contact@caerif.fr